



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Infirmiers et infirmieres

Question écrite n° 36082

#### Texte de la question

M Jacques Oudot attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les difficultes ressenties par la profession des infirmiers-anesthésistes dans la reconnaissance de leur fonction. Cette categorie de techniciens a recu une formation de cinq ans apres le baccalaureat : leur travail quotidien est lourd de responsabilites et de contrastes. Or leur remuneration est identique a celle des infirmiers non specialises et les negociations avec les pouvoirs publics paraissent etre au point mort. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour relancer le dialogue avec cette categorie de professionnels.

#### Texte de la réponse

Reponse. - -592 (21 slashes)ur relancer le dialogue avec cette categorie dees

#### Données clés

**Auteur :** [M. Oudot Jacques](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36082

**Rubrique :** Professions paramedicales

**Ministère interrogé :** santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et famille

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 février 1988, page 542

**Réponse publiée le :** 2 mai 1988, page 1908